

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE

Les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur. Tarif applicable au 1er Octobre 2021

### BIENS D'HABITATION (Hors Terrains) :

| Type de Mandat              | Pourcentage d'honoraires | Services   | Barème minimum |
|-----------------------------|--------------------------|--|----------------|
| Mandat Semi-Exclusif        | 1,5% du net vendeur      | Multi-Diffusions<br>Internet + visite faite par le<br>propriétaire   | 5 000 €        |
| Mandat indépendant Exclusif | 3 % du net vendeur       | Multi-Diffusions<br>Internet + Mise en avant sur se<br>loger   | 7 000 €        |
| Mandat indépendant simple   | 3,5 % du net vendeur     | Multi-Diffusions Internet  | 7 500 €        |
| Mandat Prestige Exclusif    | 4,5 % du net vendeur     | Multi-Diffusions<br>Internet + délégation de mandat<br>avec une autre agence                                 | 7 000 €        |
| Mandat Prestige Simple      | 5% du net vendeur        | Multi-Diffusions Internet + Mise en<br>avant-première se loger délégation<br>de mandat avec une autre agence | 7 500 €        |

### Terrains

| Type de mandat  | Pourcentage d'honoraires | Services                  | Barème minimum |
|-----------------|--------------------------|---------------------------|----------------|
| Mandat simple   | 4% du net vendeur        | Multi-Diffusions Internet | 5 000 €        |
| Mandat exclusif | 4% du net vendeur        | Multi-Diffusions Internet | 5 000 €        |

*Mandat indépendant : Multidiffusion de l'annonce sur les grands portails de l'immobilier. Liste non exhaustive.*

*Mandat prestige : Multidiffusion de l'annonce sur les grands portails de l'immobilier et une délégation de mandat à une autre agence ayant pignon sur rue. Liste non exhaustive.*

*Mandat semi-exclusif : Multidiffusion de l'annonce sur les grands portails de l'immobilier, les visites sont effectuées par le propriétaire. Liste non exhaustive.*

**CONDITIONS PARTICULIERES :** Des conditions particulières pourront être appliquées en cas de : mise en vente de plusieurs biens appartenant à un même propriétaire, d'un bien issu d'un de nos partenariats avec l'agence LME IMMO, de nos foncières ou de nos promoteurs, du caractère singulier du bien vendu, d'une vente à un locataire ou selon l'ancienneté du client. Liste non exhaustive.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

### Honoraires de location

(Honoraires de location propriétaire et locataire)

| Tarification LOI ALUR   |
|---|
| Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :  |
| - Zone très tendue 12€ / m <sup>2</sup> TTC                           |
| - Zone tendue 10€ / m <sup>2</sup> TTC                                |
| - Zone non Tendue 8€ / m <sup>2</sup> TTC                             |
| Honoraires de rédaction d'état des lieux :                            |
| Pour toutes zones : 3€ / m <sup>2</sup> TTC (Dont Tva en vigueur 20%) |

Société AGPI, SARL au capital de 14000€ - Siège social : 17 Rue du colombier - SACLAY- RCS EVRY n° 824791529 - Carte professionnelle - Transaction et immeubles et fonds de commerce n° 91012017000016640 délivrée par CCI de l'Essonne. Assurée en responsabilité civile professionnelle par GALLIAN dont le siège est sis 89 rue de la Boétie sur le territoire national sous le n° B 71010680, numéro de TVA FR95809276686, Adhérente de la caisse de Garantie GALLIAN dont le siège est sis 89 rue de la Boétie sous le n° B 71010680 pour un montant de 120 000€, N'ayant aucun lien capitalistique ou juridique avec une banque ou une société financière.

